

Onna crouïe leinga

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **27 (1889)**

Heft 34

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-191182>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mais, ce qui est piquant, c'est la façon dont on procède aux élections. Les circonscriptions électorales ont une étendue considérable, les intempéries rendent les voyages pénibles. On ne peut donc assigner à chaque électeur une date fixe pour venir au chef-lieu déposer son bulletin. Alors, on vote quand on peut. L'urne électorale est confiée à un des habitants les plus respectés. Quand quelque pêcheur ou quelque fermier passe près de la demeure de celui qui en a la garde, il entre et accomplit ses devoirs de citoyen.

Le gouvernement danois nomme des juges pour la colonie, mais ils ont si rarement l'occasion de fonctionner, qu'il n'y a pas même de Palais de Justice. On ne peut vraiment qu'éprouver de la pitié pour cette population très bonne, de mœurs douces, qui vit résignée dans ce pays sauvage, sans songer à l'émigration, et en s'accommmodant de la dure destinée qui leur est faite au milieu des glaces, tandis que le sol tressaille sous ses pieds d'une façon menaçante !

Mesdames. — Pas de nouveautés en ce qui concerne les grandes lignes de la mode, nous dit l'*Estafette* de Paris ; on annonce pourtant que les jupes rondes, froncées à la taille, commencent à ne plus se borner à un rang de froncés, mais que l'on en fait trois, quatre, cinq, jusqu'à sept, placés à trois ou quatre centimètres les uns au-dessous des autres. Ces froncés sont rendus très élégants si on leur donne la forme nid d'abeilles, ce qui se fait en les contrariant.

Les corsages froncés, qui se multiplient sous toutes les formes et sont d'ailleurs fort gracieux, ont l'avantage de supprimer les accessoires imposés jadis par les couturières ; l'ampleur élégante des draperies froncées, mises en la bonne place, remplace avantageusement tous les capitonnages d'antan.

Une des plus heureuses dispositions parmi ces corsages froncés est le corsage froncé à la vierge ou coulissé pour le corsage décolleté, et le corsage montant, sans pincés, fermant derrière, froncé, ou plutôt pincé au milieu de la poitrine et dans l'emmanchure, ne laissant d'ampleur que pour la forme du gousset.

La manche très bouffante pour le costume de ville est toujours fort à la mode. On ne la met pas avec toutes les formes de corsages, chacun d'eux ayant son style ; elle va très bien avec la jupe ronde plissée accordéon, la ceinture et le corsage Restauration ; ce genre amincit beaucoup la taille.

* * *

Une tentative de nouveau en matière de chapeau, c'est-à-dire une énormité : le chapeau plat et carré. En voici le modèle, par acquit de conscience, mais sans aucune approbation :

C'est un grand plateau carré en paille d'Italie, bizarrement corné, drapé, chiffonné. Un simple velours noir autour de la tête, et une guirlande d'edelweiss de velours blanc au cœur d'or, une mignonne guirlande épanchant ses jolies fleurs du souvenir et de la fidélité jusque sur l'avant que fait le chapeau sur le devant.

Soucis d'un marchand de vins.

Un spéculateur chargé d'une quantité considérable de vins vieux ne voyait pas sans une sérieuse inquiétude la belle poussée de la vigne, qui faisait espérer une abondante récolte. Une baisse très forte sur les prix était imminente, et notre marchand de vins n'en dormait pas depuis une quinzaine. Un seul espoir lui restait : une gelée, une de ces gelées de printemps qui détruisent, en quelques heures, toutes les ressources du vigneron.

Chaque soir, il trempait, dans le bassin de son puits, un drap de lit qu'il allait étendre ensuite sur le bord de sa véranda, espérant toujours qu'un beau matin, le drap gelé par une nuit froide, lui annoncerait le fléau qui devait le sauver en maintenant les prix.

La domestique, tout récemment arrivée dans la maison, avait remarqué l'air inquiet de son maître, mais ne comprenait absolument rien à l'histoire du drap mouillé étendu sur la véranda.

Un soir, le marchand de vins lui dit : « Marguerite, chaque matin, dès que vous serez levée, vous irez voir si le drap est pris. S'il est pris, frappez à ma porte et avertissez-moi... N'oubliez-pas ! »

La bonne fille, timide et soumise, promit de se conformer à cet ordre qui lui paraissait néanmoins singulièrement bizarre.

Deux voisins, deux espions, au courant de ce qui se passait, virent là l'occasion d'une jolie farce.

La nuit suivante, ils enlevèrent le drap.

Vers 6 heures du matin, fidèle à sa mission, Marguerite court sur la véranda : le drap avait disparu. Revenant sur ses pas, elle va immédiatement réveiller son maître en lui criant :

— Monsieur ! Monsieur !... le drap est pris !

— Ah ! bien, merci, Marguerite, je vais me lever.

On devine le reste.

La petite ville de Martigues (Bouches-du-Rhône) a pris dernièrement l'initiative d'une fête de charité au profit des victimes de St-Etienne et

de Terre-Neuve. Une des parties les plus touchantes du programme a été la lecture d'une pièce de vers de circonstance, dans lesquels l'auteur, Charles Maurras, déplore ces catastrophes qui ont éclaté en pleine Exposition, parmi les fêtes triomphales de la science et du pouvoir humain :

« Elles témoignent, ces victimes
» de St-Etienne et de Terre-Neuve,
» que ni la mer ni la terre ne sont
» encore domptées absolument ; les
» hommes sont toujours des frères
» dans la douleur. »

Voici les deux dernières strophes de cette ode admirable, s'adressant aux demoiselles chargées de la quête :

Et c'est pourquoi je vous propose,
Au nom de la fraternité,
D'arborer la plus fraîche rose
A votre corsage d'été ;
Et, de familles en familles,
O merveilleuses jeunes filles,
De quêter avec vos vingt ans,
Avec vos yeux de violettes,
Pour l'orphelin des goélettes
Et des puits de mine croulants.

Et vous tendrez vos aumônières,
Vous, si belles, si simplement,
Que les bourses d'or tout entières
S'y videront en un moment :
L'or, l'argent et les pièces viles
S'élèveront en longues piles,
En arceaux luisants vers le ciel :
Et nous ferons de ces oboles
Une tour aux pieux symboles,
Plus haute que la tour d'Eiffel !

Les Orphéons. — Origine de ce mot. — Aussitôt après que la loi de 1832 eut en quelque sorte créé l'instruction primaire en France, des hommes éminents demandèrent qu'on y ajoutât l'enseignement du chant, dans le but de répandre le goût du beau.

La réalisation de cette idée fut due à Wilhelm, dont la méthode faisait disparaître la plupart des difficultés premières. C'est en 1833 qu'il commença à l'appliquer dans les écoles. A la fin de l'année, il réunit les groupes qu'il avait instruits séparément, afin d'avoir un ensemble d'exécutants, et il appela cette réunion « orphéon » — du nom d'Orphée, le dieu de la musique.

Depuis lors, on désigne sous l'appellation d'« orphéon » un ensemble de choristes qui exécutent des chants sans accompagnement.

On voit que les sociétés orphéoniques sont tout simplement une extension des cours de chant introduits dans les écoles par la loi de 1832.

Onna crouie leinga.

— « Volliäi-vo que vo montréyo cein que y'a dè meillão et dè pe crouïo

ào mondo, se desâi on iadzo noutron menistrè ein coumeinceint son prèdzo ?

Et coumeint lè dzeins lo vouâitivent tot ébaubi, lo menistrè, po lào repondrè, lào trait la leinga.

Lo menistrè avâi réson, kâ atant 'na brava dzein pào fèrè dè bin ein eincoradzeint, ein consoleint, ein bailleint dâi bon consets à cliâo qu'ein ont fauta, atant on mîna-mor qu'a crouie leinga pào fèrè dè mau ein aleint mau-deseint décé delé, et ein délaveint lè z'autro. Mémameint dè trâo devezâ quand bin on n'a pas pi crouie leinga, cein eimbètè lo mondo, kâ on n'amè pas que lè dzeins dévezèyont su noutron compto à mein que ne diéssont què dâo bin. Vo vo rassoveni bin dè Bibi qu'avâi son caïon tant malâdo, que lè dzeins étiont adé à lài demandâ coumeint l'allâvè, que cein l'eimbètâvè. On dzo, ein eintreint dein l'éboiton, trâovè se n'anglais qu'avâi passâ l'arma à gautse.

— Dieu sâi bény ! se fe à sa fenna, lo caïon est crèvâ ; lo vouaiquie frou dè la leinga dâo mondo !

Mâ lài a leinga et leinga, et dè totès lè crouiès, cliâ dè la fenna à Biquenet étâi dè la pe finna sorta.

Cllia fenna étâi malada. Ne sé pas que l'avâi medzi ; mâ tantiâ que faillu allâ queri lo màidzo que dit que coute qui coute faillâi tâtsi dè là fèrè rein-drè, sein quiet cein volliâvè mau veri, vu que y'avâi on rudo grabudzo dein se n'estoma.

Cllia pernetta étâi 'na dzein qu'avâi la môûda dè derè dâo mau dè tot lo mondo ; assebin lè dzeins lài cosont bin cein que lài étâi arrevâ, et tot parâi tsacon s'ein inquietâvè, kâ on a adé pedi de 'na dzein que souffrè, et coumeint on desâi que l'avâi medzi oquîè que l'avâi eimpouésenâie, tot lo mondo étâi on pou ein cousein, vu que cein poivè arrevâ à tsacon. L'a medzi çosse, se desont lè z'ons ; l'a medzi cein, se desont lè z'autro ; y'avâi dâo verd-dè-gris dein son cassoton, fasâi sa vesena, la fenna à Miquellet ; mâ nion ne savâi à su cein qu'ein étâi, tot que l'étâi eimpouésenâie.

— Et vo ne sèdè pas avoué quiet le s'est eimpouésenâie, fe lo père Coucan à n'on moué dè pernettès que lavâvont vai la goletta dâo borné dè la salarda, dâo tserfouillet et autrès jerdinadzo ; vo ne lo sèdè pas ?

— Et na ! Et avoué quiet don ?

— Le s'est mozu la leinga.

SAINT-LIEN

La mère Auvrains, la Suzanne, comme on l'appelle plus communément, habite la ferme des Buisses, située à l'extrémité du village de Presselles. C'est une jolie

ferme proprette et avenante, tapissée de folle vigne, toute feuillue l'été, toute blanche l'hiver, et dont le toit de briques baigné de soleil ou encapuchonné de givre attire le regard par sa girouette surmontée d'un coq.

La mère Auvrains est une petite vieille dont les yeux clairs, restés fort beaux en dépit du temps, illuminent d'un éternel sourire son visage pâlot et ridé, mais ridé à la façon d'une fleur conservée entre les feuillets d'un livre. Car elle est encore jolie et, sous ses cheveux blancs, elle a conservé un teint délicat, à peine rosé, rappelant la dernière églantine frappée par le vent d'hiver.

Vêtue d'une jupe de bure ou de cotonne, selon la saison, d'un casaquin enfoncé sous sa jupe et d'un tablier à bavette, elle abat quasi autant d'ouvrage que son mari, car, si de l'aube à la nuit, il s'occupe de ses champs, c'est elle qui fait la cuisine, qui prend soin de la basse-cour, qui coule sa lessive et ravaude les hardes, sans autre aide qu'une gamine de treize ans gardée à la ferme par charité.

Ces deux bons vieux s'adorent encore et, depuis tantôt quarante ans qu'ils sont mariés, il n'est point arrivé une seule fois à la mère Suzanne de penser à un autre homme que son mari, ni à Pierre Auvrains de désirer une autre femme que la sienne. Le maître d'école les compare, sans que personne y comprenne rien d'ailleurs, à Philémon et Baucis.

Maintenant je dois avouer que, depuis quarante ans aussi, ils donnent asile à une statue de saint Lien.

Elle est installée dans la salle basse, au-dessus de l'immense cheminée, bien en vue, dans une sorte de niche creusée exprès pour elle.

Cette statuette en plâtre peint n'a rien qui puisse charmer le regard. Le bienheureux a été grossièrement moulé, les traits de son visage sont noircis comme les poutrelles saillantes du plafond et, de ses deux bras jadis élevés vers le ciel dans une attitude d'ardente invocation, il ne reste plus que le gauche.

Il est manchot, le pauvre, et cet unique bras semble maintenant immobilisé dans un geste provocateur bien plus que suppliant.

N'importe ! Tel qu'il est, la mère Auvrains ne le céderait pas pour tout ce qu'on pourrait lui offrir, et je vais vous dire pourquoi.

Quand elle avait dix-huit ans, Suzanne Lanerson était bien la plus ravissante créature du bon Dieu.

Les jalouses du pays chuchotaient qu'elle était rousse, mais elles mentaient, car ses cheveux fins, légers, frisottants, nimbaient son front d'une belle auréole d'or pâle.

Avec son teint éblouissant, ses yeux bleus comme un coin du ciel, sa bouche mignonne et sa taille souple, elle faisait retourner tous les gens sur son passage et semblait ne pas le remarquer.

Elle n'avait plus de mère, son père était sabotier, et elle travaillait en journée à faire des robes, des coiffes ou des ravaudages.

Elle gagnait très peu, car les ouvrières ne sont guère rétribuées dans les villages, et le père, dont les vieilles mains commençaient à trembler, ne parvenait pas non plus à mettre de côté la moindre économie.

Alors, comme on les savait pauvres, le temps passait et personne ne songeait à épouser Suzanne. Le garçon du maire, celui du charron et encore Paulin Jémay, lui firent bien les yeux doux, mais en pure perte, car la petite était sage autant que jolie.

Toutes ses compagnes, même les plus laides, ce qui est regrettable à dire, se marièrent à son nez avec la joie inavouée de la voir, peu à peu, devenir vieille fille.

Elle prit d'abord son mal en patience. Un peu plus tôt, un peu plus tard, elle pensait bien que son tour viendrait de trouver un époux et, quand on l'appela, ici ou là, pour tailler et coudre une robe de noce, elle s'y rendait de bon cœur, sans arrière-pensée, avec le même sourire sur ses lèvres rouges.

Cependant les années se succédèrent et le moment approcha où Suzanne Lanerson entrevit avec effroi la fête de sainte Catherine.

Des commères, qui s'intéressaient à elle, lui conseillèrent de s'adresser à saint Lien et de le prier avec confiance.

— Il te fera trouver un mari, bien certainement ! lui affirmèrent-elles. Ne sais-tu pas qu'il est le patron des fiancés et des époux et pour le moins aussi puissant dans le ciel que peut l'être sainte Catherine. Il remporte même beaucoup plus de victoire qu'elle...

D'abord elle ne voulait pas y croire ; mais, à force de se l'entendre répéter, elle finit par acheter une petite statuette du saint, pour lequel on a une grande vénération à Presselles.

Elle la monta dans sa chambre et la plaça dehors, à droite de sa croisée, derrière les vitres, à la façon dont nous plaçons nos baromètres.

Ne croyez pas que ce fût par irrévérence. Non. Elle choisit ce coin de préférence, parce que sa croisée était extérieurement enguirlandée de glycines aux grappes lilas et que le bon saint devrait, selon elle, se trouver très bien sur le petit socle de bois taillé par le sabotier, au milieu de la fraîcheur des feuilles et du parfum des fleurs, avec le nid jaseur au-dessus du toit qui, dès l'aube, lui enverrait sa chanson. Et elle le pria chaque matin avec ferveur.

Eh bien ! le saint parut se montrer insensible. Lui, qui se laissait, disait-on, si facilement attendrir, fut récalcitrant à la voix de cette jolie bouche, à la prière de cette âme blanche.

Le temps passa, les hirondelles abandonnèrent le clocher du village, le bois de chênes, en face, se colora d'une teinte d'or rouge, autour de la maisonnette, les feuilles revêtirent leur parure d'automne, les glycines alanguies s'étiolèrent sur leurs tiges, puis les pétales tombèrent et le vent les emporta comme une envolée de papillons. Octobre touchait à sa fin.